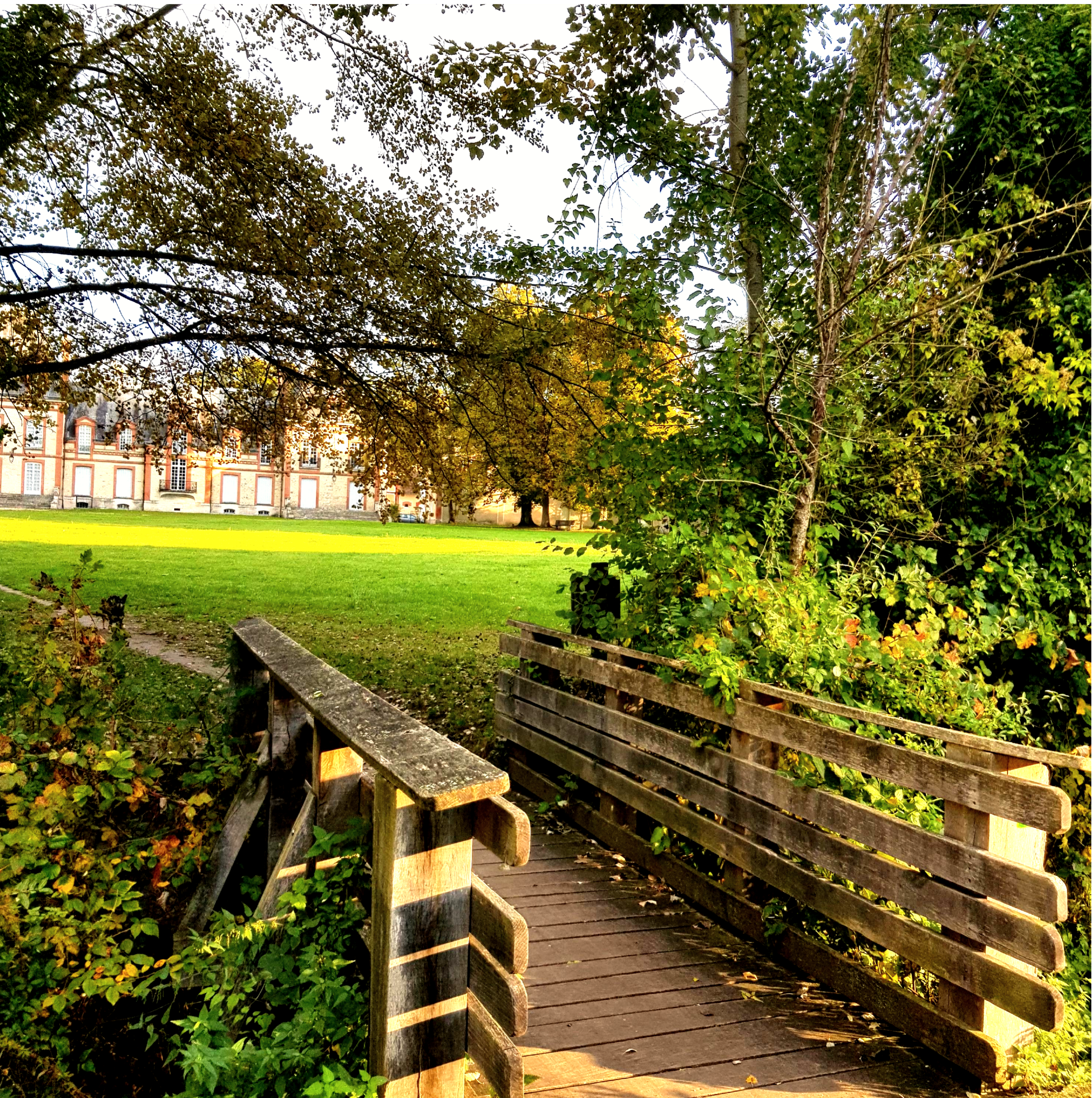


Le Petit Moncourtois

Numéro #5

Mai / Juin 2021



Le Magazine d'information bimestriel de votre commune



Le Mot du Maire

Chères Moncourtoises, chers Moncourtois,

Tout d'abord en tant que nouveau maire de Moncourt-Fromonville, je tiens à me présenter.

Je m'appelle Maxime LABELLE, j'ai 38 ans, je suis marié et père de 2 enfants. J'exerce la profession de responsable commercial d'espaces de co-working dans un groupe mondial.

Voici une présentation succincte mais j'aurai l'occasion d'échanger avec ceux qui le souhaitent lors de nos prochaines permanences ou même lors de nos futures rencontres dans notre commune.

Comme vous le savez, le conseil municipal a rejeté le budget 2021. Ceci n'est pas sans conséquence mais ne bloque en rien le fonctionnement des services municipaux. Seul l'investissement en cours, à savoir le regroupement scolaire, est reporté pour le moment mais reprendra de plus belle pour une meilleure organisation en 2022.

Cette situation n'a pas été provoquée de gaieté de coeur mais cela était nécessaire pour le bien de notre commune. Le conseil municipal a su se montrer uni et est maintenant prêt à aller de l'avant et à oeuvrer pour Moncourt-Fromonville.

Votre Maire,
Maxime LABELLE

Cérémonie du 8 mai

Pour la deuxième année consécutive, la cérémonie du 8 mai s'est déroulée en comité restreint et sans public.

Pour commémorer le 76ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, Monsieur le Maire, Maxime LABELLE, a déposé une gerbe au monument aux morts.



Sommaire

Le Mot du maire - P2

Commissions - P3 à P5

**le conseil municipal - P6
et 7**

**Actualités municipales -
P8**

**Vous avez la parole - P9
à P10**

Un peu d'histoire - P11

Infos diverses - P12

Scolaire/enfance

Éclosions de poussins à Moncourt-Fromonville

La traditionnelle « chasse aux œufs » et les animations prévues ont dû être annulées en raison des conditions sanitaires. La commission scolaire a choisi une autre façon de célébrer Pâques :

Le 29 mars dernier, nos petits Moncourtois ont eu le plaisir de voir arriver dans leurs écoles des couveuses contenant des œufs de poules prêts à éclore, grâce à l'association **AniMA liens**



Les écoliers ont ainsi pu participer à l'animation « de l'œuf à la poule ».

Après avoir sagement écouté Laëtitia et Laëtitia leur présenter les animaux de la basse-cour, les étapes de développement des œufs fécondés et des poussins, les enfants ont eu le plaisir (pour ceux qui le souhaitaient) de caresser poules et coq avant de se retrouver devant les couveuses afin d'observer en direct les éclosions.

Les élèves ont donc le plaisir de vous annoncer que tous les œufs ont donné « naissance » à leur petite boule de plumes. Les poussins se portent à merveille.



Recherche "journalistes en herbe"

Pour les prochaines éditions du « Petit Moncourtois », nous recherchons des enfants ou des adolescents qui auraient envie de s'investir dans l'écriture journalistique et de travailler sous l'égide de la commission scolaire afin de proposer des articles en lien avec leurs envies, leurs attentes ou leurs visions de l'actualité.

Culture

La commission culture a rencontré l'opéra Garnier de Paris qui va, très prochainement, tourner 2 scènes cinématographiques sur Moncourt-Fromonville. Ces scènes seront incrémentées dans un ballet classique basé sur "Le Rouge et Le Noir" de Stendhall.

Notre commune sera mise à l'honneur sur 2 scènes qui se dérouleront sur le chemin du halage et autour de l'église.

Le Préfet de Seine-et-Marne a rendu obligatoire le port du masque sur la voie publique et dans tous les lieux ouverts au public du département jusqu'au 31 mai 2021 inclus.

Le masque est obligatoire, à l'exception : des personnes de moins de 11 ans, des personnes circulant à l'intérieur des véhicules particuliers et professionnels, des cyclistes, des usagers de 2 roues motorisées, des personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation et qui mettent en oeuvre les mesures sanitaires de nature à prévenir la propagation du virus et des personnes pratiquant une activité sportive.

Environnement / santé

Informations sur la COVID 19

Les infirmières de Moncourt-Fromonville pratiquent, à domicile, les tests PCR-COVID, sur rendez-vous. Aucune ordonnance ou document médical n'est nécessaire pour effectuer ces prélèvements. Vous pouvez les contacter au 01 64 29 19 09.

Le docteur LANDRY procède à la vaccination de ses patients, âgés de plus de 55 ans, sans comorbidité contre la Covid (Astrazeneca pour le moment).

Si vous remplissez ces critères, vous pouvez également vous inscrire sur une liste d'attente directement en pharmacie. Celle-ci prendra contact avec vous pour convenir d'un rendez-vous.

10 à 12 semaines plus tard, elle vous recontactera pour l'injection de la seconde dose de vaccin.

Enfin, le centre de vaccination de Nemours organise des sessions de vaccination (à la salle des fêtes "La scène du Loing") pour les personnes remplissant les conditions pour être vaccinées. Vous pouvez vous inscrire sur Doctolib et choisir les créneaux mis à disposition suivant l'approvisionnement des doses. Le centre de vaccination fonctionne 7j/7 de 8h30 à 13h et de 14h à 18h30.

Nous rappelons également que des masques en tissus sont toujours disponibles à l'accueil de la mairie.

Cabine de téléconsultation

Une cabine de téléconsultation est disponible depuis plus de six mois à la Pharmacie de Moncourt-Fromonville. M. Renaud, pharmacien, nous en dit plus :

Le petit Moncourtois : Pouvez-vous nous expliquer en quoi cela consiste ?

M. Renaud : Il s'agit d'une cabine qui permet de consulter un médecin généraliste en visio lorsque vous n'avez pas de médecin traitant ou que votre médecin n'est pas disponible ou encore en cas d'urgence.

Le petit Moncourtois : Pour quels types de symptômes la téléconsultation est-elle adaptée ?

M. Renaud : Vous pouvez consulter un médecin à distance pour :

- des affections ORL : otite, bouchon d'oreille, fièvre, toux, maux de gorge ;
- des troubles digestifs : diarrhées, nausées, vomissements, constipation, douleurs intestinales, etc. ;
- des troubles divers, tels qu'infection urinaire, mycose, abcès dentaire, des affections ophtalmiques, allergie, prurit, démangeaison, etc. ;
- et enfin renouvellement d'ordonnance, de pilule contraceptive, etc.

Le petit Moncourtois : Concrètement, comment cela fonctionne ?

M. Renaud : Tout d'abord, vous pouvez venir en téléconsultation sans rendez-vous. Tout le monde peut utiliser la télécabine, même les enfants (âgés de plus de trois ans) accompagnés d'un parent. Le délai d'attente est de 10 minutes environ.

Il vous sera demandé de créer un compte, en indiquant votre adresse mail et votre numéro de téléphone portable. Vous recevrez un code sur votre téléphone pour finaliser votre compte.

Un questionnaire médical sera à remplir avant le début de la consultation, qui permettra au médecin de prendre connaissance notamment des allergies que vous pouvez avoir.

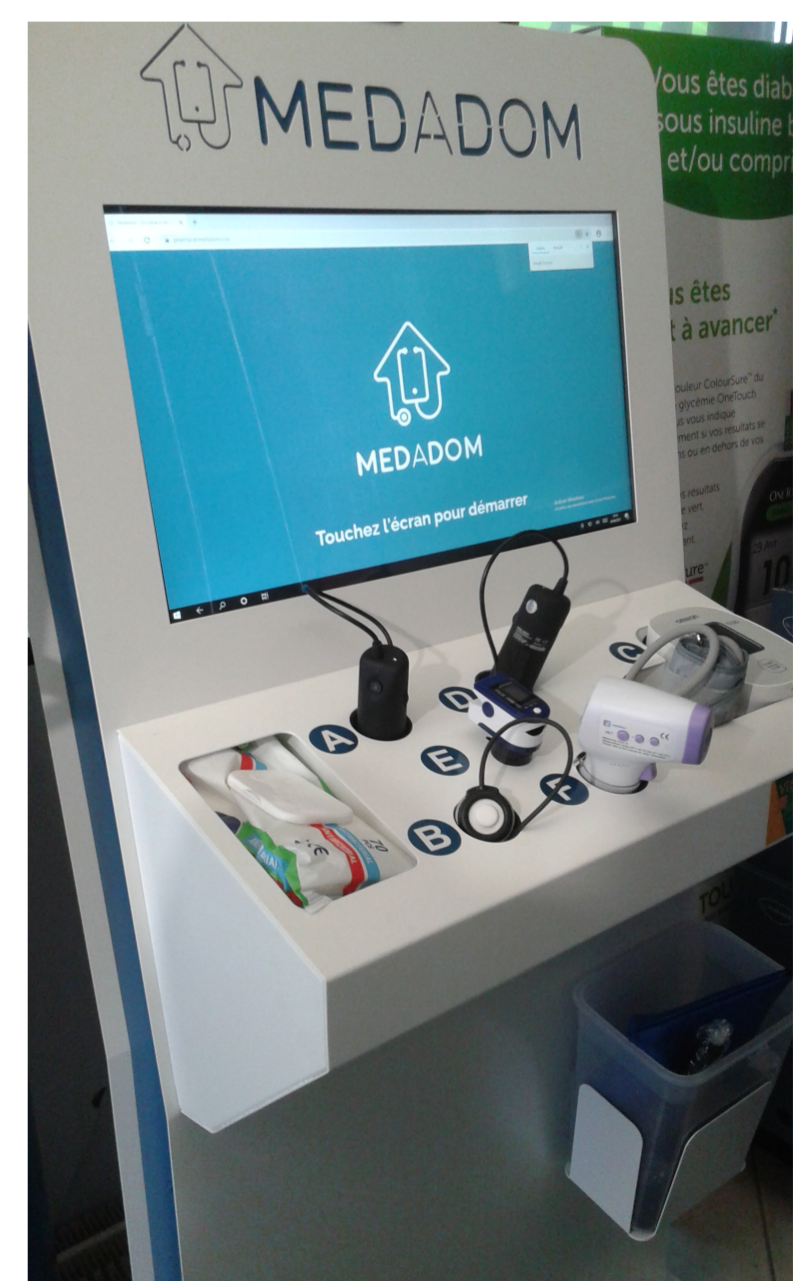
Il s'agit de médecins en poste sur Paris et la région parisienne, salariés de la société MEDADOM, propriétaire des cabines de téléconsultation.

Des appareils médicaux (stéthoscope, thermomètre, tensiomètre, oxygénomètre, dermatoscope, otoscope) aideront le médecin à établir son diagnostic. Le patient peut bien évidemment nous solliciter pour l'aider dans le maniement des appareils.

A l'issue de la consultation, le médecin rédigera un compte rendu qui sera remis au patient, et une ordonnance s'il y a lieu. Celle-ci sera adressée par courriel à la pharmacie, mais elle pourra bien sûr être utilisée dans une autre pharmacie !

Durant la période de pandémie, la consultation est totalement prise en charge par l'assurance-maladie. La carte vitale sera demandée au début de la consultation. A l'issue de cette période, que l'on espère prochaine, seule la part de mutuelle sera à régler par carte bancaire.

Enfin, la cabine de téléconsultation et les appareils de mesure sont bien évidemment désinfectés entre chaque patient. Une participation de 4 € sera demandée par utilisateur.



Piégeage du frelon asiatique

Le printemps arrive et avec lui le retour du frelon asiatique. Avec sa reproduction fulgurante et son appétit féroce pour nos insectes pollinisateurs (abeilles et bourdons notamment), il est nécessaire de freiner sa prolifération.

Le piège à frelons est très efficace et peu onéreux. Le mélange qui les attire le plus et dans lequel les reines se noieront, est composé d'un quart de volume de sirop de cassis, d'un quart de volume de vin blanc et d'un demi volume de bière. Le sucre du sirop et l'odeur de la bière les attirent et le vin blanc repousse les autres insectes comme les abeilles. Une simple bouteille dont vous couperez le haut pour le retourner ou une bouteille entière suspendue avec une encoche au milieu suffira. Veillez à disposer les pièges en hauteur et non pas dans un lieu de passage et à les relever une fois qu'ils sont saturés.

Le piégeage de printemps est la phase clé : les reines sont seules et à la recherche de nourriture sucrée.

Si vous constatez des branches d'arbres ou arbres plantés sur le domaine public ou privé pouvant mettre en danger les biens ou les personnes, merci de contacter la mairie au 01 64 78 50 50, par courriel à mairie@moncourt-fromonville.fr ou par courrier.



Les 5 projets participatifs déposés en février dernier sur le site budget/participatif.iledefrance.fr ont été retenus et bénéficieront d'une subvention de l'ordre de 70 voire 80 % du montant hors taxes.

La commission environnement / santé tient à remercier les Moncourtoises et Moncourtois ainsi que les personnes extérieures qui ont soutenu son action.

Travaux

Plusieurs chantiers ont été effectués ces dernières semaines sur le territoire de la commune par les agents des services techniques.

Il s'agit de la rénovation de 2 bancs publics (situés allée Marie-France et face au restaurant Le Chabada), la réfection et la remise à niveau des pavés devant les dépendances du château, la peinture dans un ensemble de bureaux au château et le débroussaillage dans le parc du château et dans le lotissement "les Rougemonts".

Nous remercions et saluons le dévouement de tous les agents communaux.

Le déploiement de la fibre devrait se poursuivre dans les délais impartis ; des réunions sont programmées courant mai. Une réunion publique sera organisée afin de vous apporter toutes les informations nécessaires.



Notre château d'eau est situé route de Sens. Sa gestion est assurée par le syndicat des eaux Grez/Moncourt.

Récemment, des travaux d'entretien de cet édifice ont été réalisés avec la pose d'antennes 4G et d'un chemin de câble pour la fibre.

Le ravalement du château d'eau sera effectué prochainement. Le coût de ces travaux sera pris en charge par le syndicat des eaux Grez/Moncourt.

Suite à la démission du maire Michaël BEUGIN et de deux conseillères municipales, Séverine HUYGHE et Delphine PARIS, le conseil municipal s'est réuni jeudi 6 mai pour procéder à l'élection du maire et des adjoints.

Conformément au code électoral, Laurence CHATREFOU, Philippe BERNIER et Julie BARROSO, suivants immédiats de la liste "l'Alternative" lors des dernières élections municipales, sont installés en qualité de conseillers municipaux.

Une permanence des élus se tiendra les samedis 22 mai, 29 mai, 12 juin et 26 juin en mairie de 10h à 12h. Dès le mois de juin, les élus seront présents, lors de café-rencontres dans les différents quartiers de notre commune. Alors, n'hésitez pas à venir échanger autour d'un "petit café".



Maxime LABELLE
Maire



David GIBOUTET
1er adjoint aux
finances et affaires
générales



Virginie COUTEAU
2ème adjointe aux
affaires scolaires et à
l'enfance



Jean-François CHARRIER
3ème adjoint à l'urbanisme
et aux travaux



Virginie DE ARAUJO
4ème adjointe à la
culture et aux
associations



Alain MORLAT
5ème adjoint aux
affaires sociales



Vitor DE SOUSA
conseiller délégué
aux manifestations et
cérémonies et aux
relations
intercommunales



Aurélie COCU
conseillère déléguée à la
santé



Daniel MARTINEZ
conseiller délégué aux
travaux et à la voirie



Gaëlle VINCENT
conseillère déléguée à
l'environnement



Marie-Elisabeth LELIÈVRE
conseillère déléguée à la
petite enfance



Zacharie LECOMPTE
conseiller délégué aux
finances



Laurence CHATREFOU
conseillère municipale



Philippe BERNIER
conseiller municipal



Julie BARROSO
conseillère municipale



Laurence FARAO
conseillère municipale



Eric BERTHELOT
conseiller municipal



Sylvie MARUEJOUS
conseillère municipale



Catherine PRIVÉ
conseillère municipale

Actualités Municipales

Nuisances sonores - ERRATUM

Dans notre précédente publication, une erreur s'est glissée dans les horaires des activités bruyantes.

Conformément à l'arrêté préfectoral du 23 septembre 2019, les activités bruyantes susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, effectuées par les particuliers à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, tels les travaux de bricolage, de rénovation et de jardinage nécessitant l'utilisation d'engins bruyants (bétonnières, perceuses, raboteuses, scies, systèmes d'irrigation, tondeuses à gazon, tronçonneuses, etc...) sont autorisées :

- de 8h à 12h et de 14h à 20h du lundi au vendredi
- de 9h à 12h et de 14h à 19h le samedi
- de 10h à 12h les dimanches et jours fériés

Les travaux bruyants d'entretien, de réglage de moteurs et de réparation de véhicules sont interdits sur la voie publique. Les réparations de courte durée permettant la remise en service d'un véhicule immobilisé par une avarie fortuite sont tolérées.

Brûlage des végétaux

L'article 84 du règlement sanitaire départemental de Seine-et-Marne interdit le brûlage des déchets verts pour des raisons de nuisance, de risques d'incendie et de pollution. Il faut désormais recycler ses déchets verts à la déchèterie. Pour rappel, les déchets verts sont issus de la taille de haies, d'arbres et d'arbustes, de la tonte, de feuilles mortes et autre entretien de jardin. Cette interdiction concerne aussi bien les particuliers que les professionnels. La déchèterie de Saint-Pierre-Lès-Nemours est ouverte du lundi au samedi de 9h-12h /14h-18h et le dimanche de 9h à 13h.



Tirage au sort des jurés d'assises



L'établissement des listes de jurés d'assises s'effectue par tirage au sort. Le sort peut désigner juré d'assises tout citoyen de nationalité française d'au moins 23 ans sachant lire et écrire le français, n'ayant jamais été condamné à une peine de prison supérieure à 6 mois, n'étant pas parent avec l'accusé ni avec un autre membre du jury ou l'un des magistrats de la cour. En outre, ne peuvent être jurés d'assises les personnes exerçant ou ayant exercé dans les 5 dernières années des fonctions publiques, notamment celles de ministre, préfet ou militaire. C'est le maire qui tire au sort parmi les administrés (répondant aux conditions ci-dessus) inscrits sur les listes électorales, d'après un nombre fixé par arrêté préfectoral.

Cette année, le tirage au sort des jurés aura lieu, en séance publique, le 7 juin 2021 à 9h15 à la mairie

Recensement militaire à 16 ans obligatoire

Le recensement militaire est obligatoire pour les jeunes de nationalité française et doit être effectué dans les 3 mois suivant leur 16ème anniversaire.

Les jeunes doivent venir se faire recenser en mairie, munis de leur carte d'identité et de leur livret de famille. Suite à cette démarche, le jeune se verra remettre son attestation de recensement et sera appelé par la suite à effectuer sa "Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC)".

La JDC est une journée de contact direct avec la communauté militaire et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires, qu'offre aujourd'hui aux jeunes la Défense.

Une attestation sera remise à l'issue de cette journée, attestation indispensable pour passer certains concours et examens.

Vous avez la parole

L'Olympique du Loing

L'Olympique du Loing a organisé un stage du 19 au 23 avril sur les installations du stade de Grez-sur Loing. Une belle réussite puisque 30 enfants ont participé à ce stage venant de Grez, des communes voisines et même quelques enfants de la région parisienne.

Un remerciement aux encadrants Messieurs Patrice Pommereau et Jean-luc Mathéoque.

Pour clôturer ce stage, une remise de récompenses a été organisée ainsi qu'un goûter confectionné par les bénévoles du club.

Si vous êtes intéressé pour rejoindre l'Olympique du Loing pour la saison prochaine, que vous soyez jeunes ou moins jeunes, vous pouvez contacter Monsieur Patrick Caron au 06 77 73 50 97.



"Les mégots c'est pas beau !"

Sur une idée de leurs petites filles, Nina 9 ans, Zoé 8 ans et Lya 5 ans, sensibles à l'écologie, deux Mamies (Maryse Bosi et Maryse Terragno), ont réalisé un livre destiné aux jeunes et à leurs parents.

Ainsi est né « les mégots c'est pas beau ! » contant les aventures de quelques animaux révoltés par les mégots qui jonchent leur village.

Les aquarelles de Maryse Bosi, Nina, Zoé et Lya, représentant certains lieux du patrimoine local, servent de fond à cette petite histoire.

Le but de ce livre est double :

- sensibiliser les lecteurs aux conséquences négatives pour l'environnement de ce petit déchet jeté négligemment au sol,
- proposer des solutions pour améliorer la situation.

Les deux Maryse souhaitent travailler avec la Mairie et les écoles afin de mettre en application les mesures proposées dans le livre.



Le livre "les mégots c'est pas beau !" est consultable sur le site Youtube "josiane lit et raconte".

Circulation et sécurité routière

Afin d'éviter des problèmes de circulation sur la route de Moret, nous recommandons aux parents, dont les enfants se rendent à l'école à vélo, de bien vouloir les accompagner eux-mêmes à vélo (ou à pied) et non de les suivre en voiture.

Nous comptons sur votre civisme.

L'Agent de Surveillance de la Voie Publique

Vous avez la parole

"Séniors, ne restez pas au bord du chemin du numérique"

Demeurant à Moncourt-Fromonville, Jean-Michel KUCZYNSKI est informaticien à l'accueil du Secours Populaire de Souppes-sur-Loing.

Sa proximité et sa connaissance des inquiétudes face aux problèmes informatiques lui permettent d'être au plus proche de chacun et cela, quels que soient l'âge et le niveau de connaissances.

M. KUCZYNSKI est disponible pour paramétrer vos ordinateurs, téléphones, comptes de messagerie, box TV et mise en place de logiciels et bien sûr des conseils.

Alors n'hésitez pas à le contacter, il saura trouver une rapide solution à vos problèmes.

Tarif : 15 €/heure dans un rayon de 10 km autour de Moncourt-Fromonville, forfait possible (au-delà prévoir un supplément lié à la distance).



Séniors ne restez pas au bord du chemin du numérique !

Formez-vous à l'informatique avec une aide adaptée, à domicile, à votre rythme, sur votre téléphone, votre tablette ou sur votre ordinateur.

L'exclusion numérique est un facteur aggravant de l'isolement relationnel

Jean-Michel KUCZYNSKI
Moncourt-Fromonville

☎ 06 65 87 46 49

La marche aquatique ou longé côte dans la région ? Oui !

Développé en mer depuis une quinzaine d'années, ce sport est issu de la randonnée en kayak de mer. Cette pratique s'est énormément étendue sur tous les bords de mer de l'hexagone. En eaux intérieures, deux structures ont vu le jour : une sur la plage du lac d'Annecy et l'autre sur la base de loisirs de Souppes-sur-Loing.

L'activité consiste à marcher dans l'eau, à différentes allures, le niveau d'eau se situant entre le nombril et la poitrine. Elle permet de travailler la majeure partie de la masse musculaire, sans traumatisme articulaire. Elle est recommandée par de nombreux médecins pour ses bienfaits : proprioception, renforcement musculaire (dos, ceinture abdominale...). Elle aide les personnes atteintes d'aquaphobie à appréhender le milieu aquatique : les pieds étant toujours « sur terre ».

Franck, Moncourtois, éducateur sportif aquatique et subaquatique, diplômé d'état, éducateur sportif sport santé, propose cette activité à la base de loisirs de Souppes-sur-Loing, en cours particuliers et collectifs, du lundi au samedi, de 16 à 96 ans.

Dans un cadre magnifique de pleine nature et par tous les temps, avec un équipement mis à votre disposition et adapté aux conditions climatiques, venez vous épanouir et booster vos défenses immunitaires.

Pour chaque Moncourtois(e) intéressé(e) par cette activité, la location du matériel sera offerte lors de la séance de découverte, sur présentation d'un justificatif de domicile.

Pour tous renseignements complémentaires : 06 10 72 67 92 (<http://eaux-sports-et-santé.business.site/>). Des flyers sont également disponibles à l'accueil de la Mairie.



Cette rubrique est pour vous : vous voulez passer une annonce, faire la publicité de votre entreprise ou simplement publier un message.

Contactez la mairie : mairie@moncourt-fromonville.fr

Après validation par le comité de rédaction, vous aurez le plaisir de lire votre message dans Le Petit Moncourtois.

MONCOURT-FROMONVILLE : Aperçu de notre village à l'époque contemporaine

Première partie : De la Révolution française au Premier Empire

Dans le précédent numéro du Petit Moncourtois, nous avons laissé notre village à l'aube de la Révolution française, au moment où le roi Louis XVI décide de réunir les Etats généraux le 4 mars 1789. Cette assemblée essentiellement consultative, était composée de 1190 députés élus par les 3 « ordres » qui composaient la société de l'Ancien régime, le clergé, la noblesse et le tiers état. Les Etats généraux étaient convoqués dans des circonstances exceptionnelles (crise politique ou financière); les précédents avaient été convoqués en 1664 sous Louis XIII.

Le pays était alors divisé en bailliages et sénéchaussées (circonscriptions administratives au nombre de 400 à la veille de la Révolution) et la population fut invitée à émettre ses revendications dans les Cahiers de doléance. Les élus de chaque ordre collectèrent ainsi les vœux et les plaintes des habitants pour les remettre au Roi.

Nous avons fait une synthèse des revendications de la paroisse de Fromonville :

« 1 - De s'occuper de la réforme de la justice, d'en abroger les lenteurs, les frais énormes et de trouver s'il est possible les moyens de la faire rendre gratuitement »

« 2 - Que nul depuis le plus grand seigneur jusqu'au moindre particulier ne puisse se soustraire à l'imposition qui aura été arrêtée par les représentants de la Nation »

Il s'en suit alors 14 propositions que nous résumerons ici. La plupart concernent le poids des impôts pour tous les ordres, le tiers état était particulièrement revendicatif sur le sujet : il se plaignait de la gabelle (impôt sur le sel), des Aydes (ancêtre de notre TVA), la corvée (entretien des routes), le champart (prélevé sur les récoltes), les Droits seigneuriaux bien souvent imposés de manière arbitraire,...

On se plaignait aussi des chasses seigneuriales qui décimait les récoltes ; également des colombiers dont les pigeons et autres volatiles s'en prenaient « à l'agriculture ».

Enfin, on y trouve une revendication bien locale :

« 12 - Que les contre-fossés du canal du Loing soient curés et approfondis parce que actuellement comblés, les eaux restent stagnantes, refluent dans les héritages et corrompent absolument l'air de la paroisse »

La Révolution française crée un cadre juridique uniforme sur la totalité du territoire, et institue la création des départements (83 en 1790). En 1793, toutes les dénominations de ville, bourg ou village sont supprimées et le terme de « commune » leur est substitué.

Nos quatre paroisses deviennent des communes comme les 44 000 autres paroisses du pays : le 20 septembre 1792, le registre des naissances, des mariages et des décès tenu par le curé de la paroisse passe sous la responsabilité d'un officier public élu.

En 1798, une personnalité peu commune s'installe au château de Fromonville avec ses cinq enfants, après deux mariages, deux veuvages et les menaces de la Terreur qui la firent s'exiler en Allemagne en 1794, puis revenir en France pour se retirer dans notre village : la Maréchale de Richelieu.



La Maréchale de Richelieu



Portrait du comte Edmond de Rothe, premier mari de Jeanne de Lavaulx

Née en Lorraine en 1741, Jeanne de Lavaulx, devenue comtesse de Rothe, puis Duchesse et Maréchale de Richelieu, acheta le domaine de Fromonville en 1798 et y demeura jusqu'à sa mort en 1815. Elle était veuve en premières noces d'un gentilhomme irlandais, Edmond de Rothe, décédé en 1772. Elle épousa en 1780 Louis François Armand de Vignerot du Plessis (1696-1788), 3e Duc de Richelieu, petit-neveu du Cardinal et Maréchal de France. Veuve pour la 2e fois en 1788, elle fuit la France et se réfugie en Allemagne ; puis, n'étant plus inquiétée par la Révolution, elle s'installa à Fromonville.



La pierre tombale de la Maréchale est située contre le mur ouest du chœur de l'église, avec celle de son fils Antoine Edmond Joseph de Rothe et celle de sa petite-fille Henriette Marguerite

De la période du Premier Empire, nous ne possédons que quelques lettres d'un soldat de Napoléon : Jean Coulon, vigneron de son état.

Jean Coulon, soldat moncourtois, canonnier au 1er Régiment d'Artillerie à pied de la Grande Armée de Napoléon, nous donne un témoignage des campagnes napoléoniennes, en l'occurrence celle d'Espagne de 1808 à 1811. Des lettres adressées à ses parents nous décrivent les souffrances de ces « grognards » ainsi éloignés de leur village pendant des années.

Voici l'une de ces lettres recopiée dans le style original.

Puerto Réal devant CADIX le 10 mai 1811

Cher père,

Je m'empresse de vous écrire ces deux mots de ligne pour vous instruire de mon sort .Je me porte assez bien pour le moment espérant que la présente vous trouveras tous de même en bonne disposition, je vous dirai pour nouvelles que la 6ème compagnie que je faisai partie a beaucoup souffert et le restant de la compagnie ont été amalgamé dans la 7ème compagnie dont je fais maintenant partie ; Mon camarade Personnat est encore avec moi dans la même compagnie.

Je vous dirai que voilà la troisième lettre que je vous écris sans recevoir aucune nouvelle, je ne sais quoi attribuer à votre long silence mais j'espère que celle-ci vous parviendra et que vous me donnerez des suites et des nouvelles pour mettre mon Esprit en repos. Je vous prie, Cher Père de faire tous vos efforts pour m'envoyer un peu d'argent pour m'acheter ce que j'ai besoin car pour le moment je me trouve extrêmement dans la misère presque tout nu et voilà quinze mois de sols (solde) que nous n'avons pas reçu ainsi Cher Père vous devez bien penser comme je me trouve. Je me repose entièrement sur vos bontés. Tant qu'aux affaires de la Guerre cela n'avance pas plus un jour que l'autre ; Je finis vous demandant la Ste Bénédiction et je suis pour la vie votre malheureux fils.

Jean COULON

PS. Vous ferez bien des compliments à M. De ROTE ainsi qu'à son fils, ainsi qu'à mes frères sœurs ; nous sommes ensemble avec Jamet, il fait des compliments à son père, il se porte bien.

Voici mon adresse : Monsieur Jean COULON Canonnier en premier Régiment D'artillerie à pied 7 en compagnie premier corps d'armée d'Espagne à Puerto Réal devant Cadix.

à suivre...

Article rédigé par les Amis du Patrimoine. Pour de plus amples informations vous pouvez consulter nos deux ouvrages sur l'histoire du village ou notre site internet <https://apmfmoncourt77wixsite.com/amispatrimoinemf>

Nouveauté : Rejoignez-nous désormais sur notre page Face Book !

Numéros Utiles

La Mairie :

01 64 78 50 50
 fax 01 64 78 50 51
mairie@moncourt-fromonville.fr

Site internet :
www.moncourt-fromonville.fr

Page Facebook :
[@mairie.moncourt.fromonville](https://www.facebook.com/mairie.moncourt.fromonville)

Du lundi au vendredi
 de 8h45 à 12h et de 15h à 17h30.
 Le samedi de 10h à 12h
 (semaine impaire)

Centre Communal d'Action Sociale :

Permanence le mardi après-midi.
 Sur rendez-vous les autres jours.

Propositions d'articles ou de photographies pour Le Petit Moncourtois :
mairie@moncourt-fromonville.fr

Commissariat de Nemours :

01 64 78 50 20
 SAMU : 15
 Police Secours : 17
 Pompiers : 18

Communauté de Communes du Pays de Nemours

41 quai Victor Hugo
 77140 NEMOURS
 Tél : 01 64 78 69 05
secretariat@paysdenemours.fr

RAZ-DE-MARÉE MARÉE DESCENDANTE	UN TRUC EN PLUS CITÉ CORSAIRE	RESSERRÉES SOUFFLE AU NORD-OUEST	UNITÉ DE PRESSION ATMOSPHERIQUE	TOILETTES DE CHAISE OU DE CABESTAN	PHARES SUR LE PONT DU BATEAU
		4	JETÉE AU MOUILLAGE NON PAYÉ		7
ROUGE EN MER BANQUIER MONDIAL		VAGUES POUR LE SURFEUR	LE LESOTHO SUR LE WEB	ÇA LAISSE LE CHOIX VIEILLES CHARRUES	
				8	
EXPÉDITION SAVOIR-FAIRE		EN FIN DE MESSE	SPORT BALNÉAIRE ENTRE 2 MARÉES	ACCORD RUSSE ARCHIPEL DES CÔTES-D'ARMOR	RETOUR DE VAGUE
			3		LOURD SUR LES BORDS
SIGLE ROYAL ESTUAIRES BRETONS		SOMMET ONCLE D'AMÉRIQUE		BRÉHAT OU MOLÈNE VALEUR REFUGE	
		1000 POUR CAPITAINE HADDOCK RANGE LA VOILE			
PRÉNOM SCANDINAVE NABOT			AVAIT COURS EN ITALIE		PERMET D'ACCOSTER AU PORT
	9		EXCLAMATION MARÉE MONTANTE	ON EN TROUVE AUX THERMES MARINS	6
HISSÉ À L'ARRIÈRE DU NAVIRE	RELATIONS DE CONFIANCE	GONFLE LES VOILES	SIGLE RÉPUBLICAIN DE MÊME	OBTENU	VIEUX FRANÇAIS HALO DE LUMIÈRE
					VILLE DE PROVENCE
À VÉRIFIER AVANT D'APPAREILLER PHÉNOMÈNE CLIMATIQUE	5			EXPLOSA AU-DESSUS DES ANGLAIS	
			PASSÉ SOUS SILENCE	TIRAU RUGBY	
FAUX MARBRE			1	PLEIN OUEST	2



Directeur de la publication :
 Maxime LABELLE

Comité de rédaction :
 Maxime LABELLE / David GIBOUTET
 Sylvie MONTAGU

Conception et réalisation :
 Mairie de Moncourt-Fromonville

Imprimé par nos soins en 900 exemplaires

Accueil mairie et permanence des élus les samedis :

**22 mai - 29 mai
 12 juin - 26 juin**

Dates de collectes Bacs Jaunes :

**18 mai - 1er juin
 15 juin - 29 juin**

Si vous souhaitez les réponses aux jeux des précédents numéros, merci de vous adresser à la mairie.

Naissances :

Claire BALLARD, le 23 février
 Taïly SPEVAK WACHTER, le 11 mars

Décès :

Gaston LENORD, le 10 avril
 Gérard COLLEAU, le 15 avril